

Mardi 26 mai 2020

Le Principal

Aux

Parents d'élèves de troisième

Objet : orientation, affectation, DNB

Madame, Monsieur,

Je reviens vers vous afin de faire un point sur les procédures de fin d'année.

Établissement Concernant le choix définitif de la voie d'orientation pour la prochaine rentrée,

Bureau merci à la grande majorité d'entre vous qui avez rempli le téléservice ORIENTATION (encore un petit effort pour certains afin, d'atteindre les 100%).

Dossier suivi par
M. BIZARD
Téléphone

02 35 68 13.83

Fax

02 35 69 02.30

Mél.

0760086f@ac-rouen.fr

Ces choix seront étudiés première semaine de juin lors des conseils de classe qui ont été modifiés à la demande du ministère de l'Éducation nationale.

Lors de ces conseils, nous donnerons un avis sur les choix d'orientation des familles.

Seront présents au conseil un représentant des parents, un représentant des élèves, le professeur principal et deux enseignants.

Nous effectuerons également le bilan du cycle 4.

Nous étudierons les compétences acquises lors des premier et deuxième trimestres.

La dernière période, très perturbée par le confinement sera écartée pour cette évaluation.

Division Ces éléments ne pourront être divulgués en amont des résultats du DNB car, ils sont considérés comme faisant partie de l'examen du DNB.

Sachez compter sur notre bienveillance et notre équité dans cette période très particulière pour tous.

Vous devrez à l'issue des conseils de classe revenir sur le téléservice orientation pour valider la réponse du conseil de classe.

Si un désaccord devait faire jour, vous devrez au plus vite me contacter afin de trouver une solution dans un délai très court. (rappel des dates et du calendrier rectificatif des conseils de classe en annexe).

Concernant l'affectation, depuis le 25 mai le téléservice affectation est ouvert, vous devez dès maintenant et avant le 08 juin formuler des vœux sur les spécialités et les lycées demandés pour la rentrée 2020.

Sans cette opération votre enfant ne pourra être accepté en lycée.

Concernant le DNB :

- le socle commun comptera pour 400 points.
- la moyenne des moyennes pour chacune des disciplines concernées par les épreuves écrites du DNB (français, mathématique, histoire-géographie et épreuves scientifiques) comptera pour 300 points. Soit un total de 700 points.

Il faudra 350 points pour obtenir le DNB.

Pour conclure, vous avez reçu ces derniers jours, un courrier concernant la bourse des lycées.

Merci d'en prendre connaissance et nous faire parvenir le dossier complet si vous êtes concernés.

Nous restons en contact, n'hésitez pas à nous joindre.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le Principal

D. BIZARD